

la révision et de la refonte des règles et règlements du Collège des médecins et Chirurgiens de la province de Québec

Le Dr. Fafard donne avis qu'à la prochaine rsemblée des Gouverneurs il présentera une motion pour changer la mode de votation.

Proposé par le Dr. Guay, secondé par le Dr. Grandbois, et Résolu Que vû qu'il n'y a pas dans le comité de créances aucun représentant des Universités Bishop et McGill les Drs. Campbell et Roddick en fassent partie.

Sur motion du Dr. Watters, secondé par le Dr. Godbout, il est unanimement

Résolu, Que des remerciements soient votés à l'Université Laval pour l'usage gratuit de ses salles

A 4.15 p.m, l'Hen. Dr. Marcil, secondé par le Dr. Cartier propose l'ajournement de l'assemblée du Bureau.

Adopté.

PAR ORDRE,

Les Secretaires,

A. G. BELLEAU, M.D.,

A. T. BROUSSEAU, M.D.

